

VENTE-PRIVEE.COM

Société anonyme au capital de 566 538,37 €
Siège social : 249 avenue du Président Wilson - 93210 La Plaine Saint-Denis
434 317 293 R.C.S. Bobigny
(la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 9 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six, le neuf juin, à seize heures,

Les actionnaires de la Société Vente-privee.com se sont réunis en assemblée générale mixte tenue à physiquement au siège social de la Société et par voie de visio-conférence, sur convocation faite par le Conseil d'administration (l'« **Assemblée Générale** »).

Il a été établi une feuille de présence, faisant apparaître le nombre d'actionnaires participant à l'Assemblée Générale physiquement ainsi que par visioconférence et réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

Monsieur Jacques-Antoine Granjon préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

La société OREDIS, représentée par Monsieur Jacques-Antoine Granjon, est désignée en qualité de premier scrutateur ;

La société Qatar Holding, représentée par Monsieur Abdelrali El Jattari, qui accepte cette fonction, est désignée en qualité de second scrutateur ;

Le secrétariat de l'Assemblée Générale est assuré par Madame Isabelle Blanc.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

« ... »

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Ratification de la cooptation d'un administrateur

L'Assemblée Générale ratifie la nomination, faite à titre provisoire par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 30 mars 2026, en remplacement de Madame Fatma Abdulhamid M A Marafi, aux fonctions d'administrateur, de Madame Rehab Al-Naemi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement de mandats d'administrateurs arrivants à expiration

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'administrateurs de Mesdames Audrey Granjon, Isabelle Blanc, Françoise Félix ainsi que de la société SHV Consult BV, représentée par Monsieur Stefan Tournoy, arrivent à expiration à l'issue de la présente réunion, décide de renouveler leurs mandats pour une nouvelle période de six années.

L'Assemblée Générale, constatant en outre que Madame Rehab Al-Naemi a été cooptée en qualité d'administrateur à la suite de la démission de Madame Fatma Abdulhamid M A Marafi intervenue en

mars 2026, et que le mandat ainsi pourvu arrive à expiration à l'issue de la présente réunion, décide également de renouveler son mandat pour une nouvelle période de six années.

En conséquence, leurs mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2032 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

« ... »

DERNIÈRE RÉOLUTION

Pouvoirs

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

« ... »

Pour extrait certifié conforme

**Le Président Directeur général
Jacques-Antoine Granjon**